

## **COMMUNE DE SAINT MICHEL LOUBEJOU**

### **Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17/06/2016**

Etai<sup>ent</sup> présents : Solange CANCES, Jean-François MOULENE, Martine BARNABE, Olivier PUECHMAUREL, Josiane BOUAT, Guillaume GRANVAL, Isabelle MARQUIS-TASTA, Marie-France MOULENE-BLANC, Jean-Pierre MONS, Gérard CARSAC

Etait absent : Roman BORIE

#### **- Suppression de poste :**

L'agent communal en charge du ménage est en Contrat à Durée Indéterminée depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016 sur la base de 12 heures de travail par semaine.

Après l'avis favorable du Comité Technique du 24 mai 2016, le CM décide la suppression des 2 emplois qui étaient occupés avant le 1<sup>er</sup> avril 2016 et qui sont désormais regroupés en un seul CDI.

#### **- Modification des compétences de la Communauté de Communes « Cère et Dordogne »**

Le CM approuve le financement de 5 déplacements sur le territoire avec la possibilité d'1 transport vers Saint-Céré dans le cadre de la compétence facultative Scolaire de la Communauté de Communes.

#### **- FPIC (Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales)**

Madame la maire rappelle à l'assemblée que le FPIC (Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) consiste à prélever une partie des ressources de certaines Intercommunalités et Communes pour le reverser à des Intercommunalités et Communes moins favorisées.

Le Conseil Communautaire a décidé par délibération du 13 juin 2016 de prendre en charge la totalité des montants dus par les Communes.

Ainsi, la commune de SAINT MICHEL LOUBEJOU ne versera pas de contribution au titre du FPIC 2016.

#### **- QUESTIONS DIVERSES :**

- Une réflexion est menée pour installer un abribus au niveau du Bourg.

**Prochaine réunion du conseil municipal prévue le 12 juillet 2016 à 20H30**